



## Compte rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion du 9 décembre 2022

### A. Points de gestion courante

#### A.1. Approbation de l'ordre du jour

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour de la séance du 9 décembre 2022.

#### A.2 Approbation des rapports des discussions et des comptes-rendus des décisions de la réunion du 21 octobre 2022 et de la réunion extraordinaire du 26 octobre 2022

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve les rapports des discussions et les comptes-rendus de la réunion du 21 octobre 2022 et de la réunion extraordinaire du 26 octobre 2022.

#### A.3. Comités du Conseil de gouvernance – composition et calendrier

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête la composition de ses comités au titre de l'année 2023 et invite le Secrétariat général à communiquer les dates des comités aux membres du rectorat pour assurer une bonne planification des séances.

#### A.4.a Donations depuis la réunion du 21 octobre 2022

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte que la procédure de « Know Your Customer » (KYC) a été appliquée dans le cadre des donations en espèce présentées depuis la réunion du 21 octobre 2022. Il accepte les donations proposées et remercie les généreux donateurs.

Conformément à la loi du 27 juin 2018, ces donations sont sujettes à l'approbation du Ministre ayant la justice dans ses attributions.

#### A.4.b Donations approuvées en 2022 – résumé

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte du bilan des donations approuvées en 2022.

#### A.5. Conventions de coopération internationale – renouvellements

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement des conventions de coopération internationale avec :

- l'Instituto Camões (Portugal) ;
- la Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg (Belgique).

#### A.6.a Conventions : Convention de Chaire « ArcelorMittal » – 3<sup>e</sup> prolongation

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la 3<sup>e</sup> prolongation de la convention de Chaire ArcelorMittal.

#### A.6.b Conventions : Convention-cadre de partenariat avec la Chambre de commerce

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention de partenariat avec la Chambre de commerce.

#### A.6.c Conventions : Convention de Chaire « Entrepreneuriat & Innovation » avec la Chambre de commerce

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention avec la Chambre de commerce concernant la Chaire « Entrepreneuriat & Innovation ».

#### A.6.d Conventions : Convention avec le LIST – Master en management de la sécurité des systèmes d'information

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement de la convention de partenariat avec le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) concernant le programme de « Master en management de la sécurité des systèmes d'information – Promotion 15 » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 jusqu'au 30 septembre 2024.

#### A.7.a Conventions avec les ministères : Convention avec le Ministère d'État – ratification

**Décision** : Le Conseil de gouvernance ratifie la signature d'une convention avec le Ministère d'Etat dans le cadre de la réalisation de projets de recherche sur la population juive au Grand-Duché de Luxembourg entre 1930 et 1960.



#### **A.7.b Conventions avec les ministères : Convention avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature d'une convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse concernant les épreuves standardisées dans les écoles internationales publiques.

#### **A.7.c Conventions avec les ministères : Convention avec le Ministère de la Culture**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature d'une convention avec le Ministère de la Culture concernant le patrimoine musical luxembourgeois.

#### **A.8. Liste des programmes de formation de l'année académique 2023-2024 – approbation**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête la liste des formations de l'année académique 2023-2024.

Le Conseil de gouvernance arrête les frais d'inscription des formations 2023-2024. Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 27 juin 2018, les frais d'inscription seront soumis à l'approbation du ministre de tutelle.

Il invite le Recteur nommé à fournir au Conseil une vue par programme de formation sur les enseignements couverts par les enseignants-chercheurs de l'Université et ceux assurés par des externes.

#### **A.9 Conformité de la charge d'enseignement (art.24 de la loi du 27 juin 2018) – communication annuelle**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance rappelle que la tâche minimale d'enseignement telle que prévue dans la loi (30 unités d'enseignement par an) s'applique à toute personne portant le titre de professeur de l'Université du Luxembourg.

Le Conseil de gouvernance prend acte du rapport sur la conformité de la charge d'enseignement. Il invite le Recteur nommé à tenir compte des dispositions de la loi dès la planification des charges d'enseignement de l'Université et demande à ce que les non-conformités soient levées.

## A.10 Activités accessoires 2022 – rapport

### Décision : Tenant compte

- du rapport du Recteur ;
- des délibérations du comité des activités accessoires ;

le Conseil de gouvernance en plénière prend note du rapport d'activités accessoires dont le taux de réponse est amélioré par rapport aux années précédentes et invite le Recteur nommé à :

- consolider la systématique de demande d'autorisation d'activités accessoires ;
- veiller à ce que lors de leur demande d'autorisation, il soit clair que les personnes concernées assurent leur service complet au service de l'Université et que les activités accessoires n'empiètent pas sur leurs missions à l'Université ;
- organiser un rapport annuel faisant état des activités académiques (recherche et enseignement, outreach) des personnes concernées.

## A.11 Rapports de congés scientifiques

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de cinq rapports de congé scientifique.

## A.12 Accord « Coalition for Advancing Research Assessment » – notification

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'accord « Coalition for Advancing Research Assessment ».

## A.13 Nominations de professeurs adjoints par le Recteur – notification

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de deux nominations de deux professeurs adjoints par le Recteur.

## B. Points d'ordre général

### B.1 Informations du Président du Conseil de gouvernance et rapports des présidents des comités

### B.2 Informations du Commissaire du Gouvernement

### B.3 Rapport d'activités et de gestion du Recteur

## B.4 Doyen FHSE

### Décision : Tenant compte

- de la suspension des délibérations lors de la réunion du Conseil du 21 octobre 2022 ;
- du retrait de sa candidature par Monsieur Georg Mein ;
- des échanges avec les chefs de département de la FHSE;

### le Conseil de gouvernance

- prend acte du retrait de la candidature de Monsieur Mein ;
- remercie Monsieur Mein pour son action en tant que doyen de la FHSE, de même que la vice - doyenne Madame Christine Schiltz ;
- constate l'échec de la procédure de nomination ;
- invite le Recteur et le Recteur nommé d'ouvrir une nouvelle procédure au sein de la FHSE dans les meilleurs délais.

## B.5.a Prise de mandat du Recteur : Délégations

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve les délégations au nouveau Recteur et prend acte de la délégation temporaire du Recteur en faveur du Recteur nommé.

## B.5.b Prise de mandat du Recteur : Charte du rectorat

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de la charte du rectorat.

## B.5.c Prise de mandat du Recteur : Rapport du Recteur nommé

Décision : Le Conseil de gouvernance donne mandat au Recteur nommé Jens Kreisel à représenter l'Université au sein du Conseil d'administration de la Max Planck Institute Foundation Luxembourg.

Le Conseil prend note que Monsieur Paul Heuschling représentera l'Université dans le comité exécutif du « Max Planck Institute Luxembourg for International, European and Regulatory Procedural Law ». Il sera nommé chargé de mission pour l'intégration des activités de cet institut à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## B.6.a Audit interne : Plan d'audit 2022-2025 – statut et analyse des risques 2022

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'état d'avancement du plan d'audit 2022-2025 qui est confirmé.

#### **B.6.b Audit interne : Suivi d’audit sur la gestion des contrats**

**Décision** : Le conseil de gouvernance prend acte du suivi d’audit sur la gestion des contrats. Il invite le Recteur nommé à veiller à la mise en place des mesures de remédiation nécessaires.

#### **B.6.c Audit interne : Suivi d’audit sur l’inventaire**

**Décision** : Le conseil de gouvernance prend acte du suivi d’audit sur l’inventaire. Il invite le Recteur nommé à veiller à la mise en place des mesures d’opérationnalisation nécessaires.

#### **B.6.d Audit interne : Audit du recrutement académique – statut intermédiaire**

**Décision** : Le conseil de gouvernance prend acte du statut intermédiaire de l’audit du recrutement académique.

#### **B.6.e Audit interne : Audit sur le RGPD – notification du plan de remédiation**

**Décision** : Le conseil de gouvernance prend acte du plan de remédiation suite à l’audit du règlement général sur la protection des données (RGPD) appliqué à l’Université. Il invite le Recteur nommé à veiller à sa mise en place.

#### **B.7 Promotion interne – résultats de l’exercice 2022**

**Décision** : Tenant compte de l’avis de la commission d’évaluation externe et de la proposition du Recteur, le Conseil de gouvernance approuve, en vertu de l’article 25 (3) de la Loi modifiée du 27 juin 2018, l’engagement au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de

- Madame Isabelle Albert en tant que professeure assistante, avec affectation principale à la FHSE, Département Sciences comportementales et cognitives ;
- Madame Emilie Bendheim en tant que professeure assistante, avec affectation principale à la FHSE, Département Sciences humaines ;
- Madame Anna-Lena Högenauer en tant que professeure adjointe, avec affectation principale à la FHSE, Département Sciences sociales ;
- Madame Claudine Kirsch en tant que professeure ordinaire, avec affectation principale à la FHSE, Département Sciences humaines ;
- Monsieur Jacques Klein en tant que professeur ordinaire, avec affectation principale au SnT ;
- Madame Ariane König en tant que professeure assistante, avec affectation principale à la FHSE, Département Sciences sociales ;
- Madame Élisabeth Letellier en tant que professeure assistante, avec affectation principale à la FSTM, Département Sciences de la vie et médecine ;



- Madame Carole Linster en tant que professeure adjointe, avec affectation principale au LCSB ;
- Monsieur Jean-Luc Marichal en tant que professeur ordinaire, avec affectation principale à la FSTM, Département Mathématiques ;
- Monsieur Andreas Michels en tant que professeur ordinaire, avec affectation principale à la FSTM, Département Physique et sciences des matériaux ;
- Monsieur Jun Pang en tant que professeur assistant, avec affectation principale à la FSTM, Département Informatique ;
- Monsieur Michail Papadakis en tant que professeur adjoint, avec affectation principale au SnT ;
- Monsieur André Schulz en tant que professeur adjoint, avec affectation principale à la FHSE, Département Sciences comportementales et cognitives ;
- Monsieur Radu State en tant que professeur ordinaire, avec affectation principale au SnT ;
- Monsieur Bruno Teheux en tant que professeur assistant, avec affectation principale à la FSTM, Département Mathématiques ;
- Madame Skerdilajda Zanaj en tant que professeure ordinaire, avec affectation principale à la FDEF, Département Sciences économiques et gestion.

## B.8 Organigramme de l'Université et de ses composantes au 1er janvier 2023 – approbation

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête l'organigramme de l'Université et de ses composantes au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## B.9.a Finances et budget : Prévisions financières de fin d'année 2022

*Voir point B.9.b*

## B.9.b Finances et budget : Budget 2023 – approbation

**Décision** : Tenant compte :

- des prévisions de fin d'année 2022 ;
- des projections des impacts macroéconomiques ;
- de la proposition totale de budget 2023 ;
- des projections sur le cadre financier 2023-2025 ;
- de l'avis unanimement positif du Conseil universitaire en sa réunion du 6 décembre 2022 ;

le Conseil de gouvernance

- approuve le budget de dépenses sur fonds internes (hors médecine et sciences infirmières) pour l'année 2023 à hauteur de 261,484 M€ (masse salariale 167,442 M€ ; opex 81,348 M€ ; capex 12,694 M€), correspondant à un budget de dépenses sur fonds internes et externes (hors médecine) cumulé pour l'exercice 2023 à hauteur de 337,957 M€ ;

- autorise une injection de réserves fléchées à hauteur de 15,277 M€ et de 5,386 M€ de réserves libres ;
- arrête le principe une couverture des surcoûts d'énergie plafonnée à 8 M€, tenant compte d'une réduction de la consommation d'énergie de 15%, par une injection additionnelle de réserves libres, sur présentation des coûts effectifs ;
- suspend le recrutement de postes administratifs (nouvelles ouvertures de postes et remplacements) en central et dans les composantes jusqu'au 31 mars 2023 afin de donner au Recteur nommé le temps d'analyser les besoins de l'Université en termes de personnel administratif et ce au travers de l'ensemble de l'institution.

Le Conseil de gouvernance arrête les grandes lignes du budget 2023 relatif aux activités de médecine et des sciences infirmières. Il invite le Recteur nommé à présenter au Conseil les résultats de ses concertations avec les différents acteurs concernés concernant les dépenses prévues pour les stages hospitaliers, pour le programme de *physician scientists* et le *large equipment fund*.

Le Conseil de gouvernance prend acte du montant budgété pour les activités multiannuelles (MAA) et invite le Recteur nommé à lui soumettre le détail des MAA pour approbation lors de la séance de février 2023.

#### B.9.c Finances et budget : Budget 2023 – Cadre financier 2024-2025 – notification

Voir point B.9.b

#### B.10 Évaluation externe des enseignements 2020 – mise en œuvre du plan d'action

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte du plan d'action concernant l'évaluation externe des enseignements.

#### B.11 Divers

### C. Points ayant trait aux facultés et aux centres interdisciplinaires

#### C.1.a Liste de nomination : Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prëtularisation conditionnelle) en oncologie clinique

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination pour le poste de Professeur ordinaire ou Professeur adjoint (en prëtularisation conditionnelle) de médecine (spécialité : oncologie clinique) [*Full Professor or Associate Professor (promotion track) of Medicine (Clinical Oncology)*] / FSTM-500195511 / telle que proposée par la commission de recrutement et demande au Recteur d'entamer les négociations avec les candidats dans l'ordre de leur classement.



### **C.1.b Nomination : Professeur ordinaire de mathématiques**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance engage Madame Karin Melnick au poste de Professeure ordinaire de mathématiques [*Full Professor of Mathematics*] / F1-030040 / avec affectation principale au Département Mathématiques de la FSTM, au 1<sup>er</sup> août 2023 et à durée indéterminée.

### **C.1.c Nomination : Professeur invité en sciences infirmières**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance nomme Monsieur Dave Holmes en tant que professeur invité en sciences infirmières [*Guest Professor of Nursing Sciences*] auprès du Département Sciences de la vie et médecine de la FSTM, au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et pour une durée de trois ans.

### **C.1.d Nomination : Professeur émérite**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance attribue à Monsieur Norbert Poncin le titre de professeur émérite de l'Université du Luxembourg à l'occasion de son départ à la retraite.

### **C.1.e Formation : Master en « High Performance Computing » – organisation et conventions**

**Décision** : Tenant compte

- que le financement de la formation est tenu en compte dans les plans financiers de l'Université ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

Le Conseil de gouvernance approuve la création du programme « Master en High Performance Computing » (120 ECTS) / FSTM / à partir de l'année académique 2023-2024.

Le Conseil de gouvernance approuve les conventions de double diplomation concernant le Master en High Performance Computing avec

- le Politecnico di Milano (Italie) ;
- l'Universität Erlangen-Nürnberg (Allemagne) ;
- l'Università della Svizzera Italiana (Suisse).



### C.1.f Formation : Master en mathématiques – nouvelle filière : modélisation mathématique et computationnelle

**Décision** : Tenant compte

- que le financement de la formation est tenu en compte dans les plans financiers de l'Université ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve la transformation de la filière « Mathématiques industrielles » du « Master en mathématiques » (120 ECTS) / FSTM / en filière « Modélisation mathématique et computationnelle » à partir de l'année académique 2023-2024.

### C.2.a Chaire dotée : Professeur ordinaire en droit des fonds d'investissement

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de la nomination de Madame Isabelle Riassetto, professeur ordinaire de droit, à la Chaire « Arendt et Elvinger Hoss Prussen » en droit des fonds d'investissement.

### C.3.a Nomination : Professeur ordinaire en chimoinformatique environnementale – notification

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'engagement de Madame Emma Schymanski au poste de Professeur ordinaire en chimoinformatique environnementale [*Full Professor of Environmental Chemoinformatics*] / LCSB-50013539 / avec affectation principale au LCSB, au 1<sup>er</sup> septembre 2023 et à durée indéterminée.

### C.4 Candidature au programme ERC 2023

**Décision** : Considérant que la planification budgétaire pluriannuelle tient compte de ces candidatures, le Conseil de gouvernance approuve la soumission de quatre projets « ERC Consolidator Grant ».

\*\*\*\*\*

La prochaine séance ordinaire du Conseil de gouvernance aura lieu le vendredi 10 février 2023.

